

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3883 - Mardi 18 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

## Un conseiller d'Azali malmené par des opposants en colère à Paris



**POLITIQUE :**

**L'appel à un «pays mort »  
lancé par l'opposition  
n'est pas suivi**

LIRE PAGE 3

**POLITIQUE**

**Mouigni Baraka en  
appelle à la communauté  
internationale**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Mai 2021**

**Lever du soleil:**

**06h 16mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 50mn**

Fajr : 05h 04mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib: 17h 53mn

Incha: 19h 07mn



## POLITIQUE

## Mouigni Baraka en appelle à la communauté internationale

*A l'approche du 26 mai 2021, date à laquelle devait arriver à terme le premier mandat d'Azali Assoumani entamé le 26 mai 2016, mais remis en jeu en 2019 à la faveur d'un referendum constitutionnel controversé une année plus tôt, le président du Conseil national de transition Mouigni Baraka Saïd Soilihi multiplie les offensives médiatiques.*

C'est un discours fleuve et fourre-tout dans lequel s'est lancé le président du Conseil national de transition à l'occasion de l'eid el-fitr, la fête marquant la fin du ramadan. Mouigni Baraka abordé plusieurs sujets comme l'affaire Faïna, cette fillette de 5 ans violée avant puis assassinée à Memboidjuu au nord Ngazidja, et dont le corps a été retrouvé caché dans les bois. Pour l'opposant au régime, cette affaire « est la parfaite illustration d'une nation en mal-être, en perte de ses valeurs morales qui furent jadis le ciment du bien-être social et de la paix intérieure ». «

L'une des causes, c'est sans doute l'abandon de l'éducation publique et de la jeunesse, et pire, la banalisation des assassinats au plus haut sommet de l'État depuis la prise du pouvoir par la force du colonel Azali Assoumani », souligne-t-il, estimant que cette banalisation de certaines affaires « pousse les gens à ne plus avoir la foi en la justice ».

Quant à Bapalé, ce major de l'Armée comorienne tué\* alors qu'il se faisait interroger au camp militaire de Sangani pour une tentative de déstabilisation. Mouigni Baraka regrette qu'il eut fallu un mois après plusieurs versions contradictoires des autorités sur les circonstances de la mort du militaire à la retraite pour que le commissaire du gouvernement près de la Cour de sûreté de l'État avoue enfin qu'il s'agit d'un meurtre. « Et cela se fait curieusement au moment où l'opinion est préoccupée par le viol et l'assassinat de la fillette Faïna », poursuit l'ancien gouverneur de Ngazidja.

Cet ancien gouverneur dit « observer avec intérêt les difficultés quo-

tidiennes qui gangrènent le pays » en passant par la jeunesse estudiantine « abandonnée, des jeunes sans emploi, de faute des structures sanitaires adéquates dans le pays, de fonctionnaires traumatisés et sans perspectives d'avenir, de ces importateurs et exportateurs surtaxés excessivement à la douane, des journalistes intimidés, de ces opposants exilés de ces consommateurs invités à payer le prix cher d'une politique fiscale aberrante... » Selon lui, « telles sont les réalités et les résultats d'un régime dont la préoccupation est d'assurer sa survie au lieu de s'occuper de celle de ses concitoyens ».

A l'approche du 26 mai 2021, date à partir de laquelle l'opposition réclame un président issu de l'île d'Anjouan, le président du CNT dit demander « solennellement et expressément toute l'attention de l'Union Africaine en cette période de fin mandat du Colonel Azali Assoumani ». « J'invite le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine à se saisir du dossier



comorien afin de créer les conditions d'un retour à la paix et à l'ordre constitutionnel de l'Union des Comores. Car en ma qualité d'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja, je mesure avec gravité les conséquences socioéconomiques si par malheur le colonel Azali Assoumani essayait de se maintenir au pouvoir par la force au-delà du 26 mai prochain malgré la désapprobation du peuple comorien ».

Difficile de convaincre la communauté internationale quand on sait que l'opposition dans son ensemble a pris part à la présidentielle de 2019, organisée à la faveur du referendum du 30 juillet 2018, et à l'issue de laquelle Azali Assoumani est déclaré élu par la Cour suprême pour un mandat de 5 ans.

**Andjouza Abouheir**

## TÉLÉCOMMUNICATION

## La société Telco lance « Mvola Baraka »

*Le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores lance la campagne Mvola Baraka. Du 12 mai au 14 juin, pour toute activation de compte Mvola et d'un dépôt de 500 FC ou plus sur votre compte, Mvola s'engage à reverser l'équivalent de 500 FC directement pour le développement de communautés villageoises à hauteur de 15 millions pour les trois îles.*

A l'occasion de l'Aid El Fitr, la société Telco a lancé l'opération « Mvola Baraka ». Cette initiative consiste à accompagner les communautés villageoises dans leur développement. Du 12 mai au 14 juin, pour toute activation de compte Mvola et d'un dépôt de



500 FC ou plus sur votre compte, Mvola s'engage à reverser l'équivalent de 500 FC directement pour le développement de communautés villageoises à hauteur de 15 millions pour les trois îles. Les loca-

lités de Ndzaouze, Koua, Mitsamiouli, Ouellah et Bangoi Kouni à Ngazidja, Djando, Mombassa et Mledjele à Mohéli et Mremani Nyamboimro, Mramani, Kangani et Adda à Anjouan se ver-

ront donc chacun remettre un financement d'une valeur d'un millions de FC. « Cette opération est une vraie solution pour le développement des communautés villageoises. C'est pourquoi nous appelons aux villageois de créer des comptes Mvola et la somme équivalente sera reversé directement au village », annonce Stéphane Aboutoïhi, le directeur commercial de Telco.

Pour rappel, depuis 4 ans, la société sillonne les villes et villages des trois îles pour établir des collaborations avec certaines localités et c'est dans cet aspect qu'ils ont pu établir les bénéficiaires. « Il y'a beaucoup de communautés qui ont sollicité notre soutien et cette opération est en la parfaite solution », poursuit-il. Autres que l'opération «

Mvola Baraka », Mvola innove notre manière de vivre au quotidien. Elle permet au grand nombre de limiter les déplacements, d'effectuer des transactions à distance sans efforts. Désormais vous pouvez payer vos frais de taxi ou votre facture Canal Plus simplement à partir de votre téléphone.

Au niveau du réseau, la société Telco continue ses efforts pour sont intensification dans les grandes agglomérations. « Nous essayons d'apporter de la fluidité à la connexion internet dans les grandes villes car c'est là où il y'a une concentration d'utilisateurs », avance à son tour Christophe Oliver, le directeur général de Telco.

**Kamal Gamal**

## HABARI ZA UDUNGA

## Une fenêtre d'opportunité

*La grâce accordée à l'ancien vice-président Djaffar Ahmed Saïd par le chef de l'Etat semble faire partie de la fenêtre d'opportunité dont il compte faire passer la date du 26 mai, date correspondant à la fin du mandat présidentiel selon l'ancienne constitution.*

C'est un peu à ces genres de questions que John W. Kingdon a tenté de répondre avec son célèbre modèle de la fenêtre d'opportunité (policy window) dans un ouvrage paru en 1984, « Agendas, Alternatives and Policies » et qui est devenu un classique de la littérature en matière de mise en œuvre des agendas.

Il semblerait que l'équipe présidentielle soit en train travailler sur une nouvelle équipe gouvernementale en essayant de faire revenir sur la scène nationale d'anciens compagnons de route du président.

Il faut constater qu'au sein des oppositions à l'actuel locataire de Beit-Salam, l'absence criante de projet de société et la cohorte de chefs ne permet pas une visibilité au sein de l'opinion. L'on constate surtout une certaine cacophonie dans les différentes stratégies de la multitude de composantes : Entre les complottistes de tous poils, les doux rêveurs et autres procureurs de la Toile et ceux qui prônent le regroupement des forces pour 2024, le

peuple ne sait où donner de la tête.

Un des problèmes dans nos îles de la lune est que la plupart de nos compatriotes n'ont pas les pieds sur terre. La géopolitique qui gouverne le monde semble être un concept bien lointain. La problématique liée aux rapports de forces ne semble pas les concerner. Cela touche particulièrement notre diaspora, celle résidant en France et qui semble toujours amalgamer notre pays à un confetti de l'empire colonial français.

A chaque fois ils exhibent leurs papiers « français » pour demander aux autorités françaises de s'ingérer dans nos affaires intérieures. Aujourd'hui cette diaspora est

devenue en quelque sorte l'otage de nos politiciens locaux. Et pourtant cette diaspora regorge en elle toutes les potentialités dont peut avoir besoin un petit pays pauvre comme le nôtre. On ne peut que souhaiter que la jeune génération fasse preuve de pragmatisme et s'impose dans ses domaines d'excellence et permet de changer l'image du pays pour le bien-être de notre population.

Pour l'heure, nous nous retrouvons dans ce que nous écrivons depuis des lustres : les îles de la lune sont devenues le cadre où les différents leaders s'interdisent mutuellement toute expression d'une quelconque originalité ou

d'une quelconque combativité. En effet, on se frotte les mains devant l'inconsistance du régime, tout en veillant à ce qu'aucun partenaire ne parvienne à bien se positionner en vue d'échéances inévitables.

Finalement, on se surprend à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs !

**Mmagaza**

# Un conseiller d'Azali malmené par des opposants en colère à Paris

*Un conseiller d'Azali s'est fait enfariner à l'aéroport de Paris-CDG dimanche 16 mai par des opposants en colère qui réclament l'État de droit aux Comores. Le chef de l'État Azali Assoumani et les autres membres de sa délégation avaient emprunté une autre sortie, loin des éléments de l'opposition qui les attendaient de pied ferme.*

**D**imanche 16 mai, alors que le chef de l'État Azali Assoumani venait d'arriver à Paris où il doit prendre part ce mardi 18 mai à un sommet sur la relance des économies africaines, son conseiller en communication s'est fait malmené par des oppo-

sants en colère dans l'aérogare. Said Ali Said Ahmed, puisqu'il s'agit de lui, s'est fait asperger de farine sur ses habits et son visage par des opposants tout feu tout flamme qui réclament un État de droit aux Comores.

A Moroni, la condamnation de

cet « acte ignoble » ne s'est pas fait attendre. Le lendemain, lundi, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie a dénoncé un acte qui est « aux antipodes des valeurs comoriennes ». « Vous auriez pu à la rigueur huer les gens, brandir des pancartes. Mais l'acte d'hier [dimanche] est tout simplement ignoble ». Parmi les revendications de ces opposants, l'arrivée à partir du 26 mai 2021 d'un président originaire d'Anjouan, en dépit de la présidentielle anticipée de 2019 à

laquelle a pris part l'opposition dans son ensemble, et à l'issue de laquelle Azali Assoumani est élu pour un mandat de 5 ans.

« Nous sommes dans un pays démocratique. Tout se passe par les urnes et je ne vois nullement la dictature tant criée. Vous devez montrer l'exemple surtout que vous prétendez incarner l'avenir politique du pays », blâme Houmed Msaidie qui assure que le gouverneur « n'a pas peur » car « la France n'appartient pas qu'à eux. Quand ils se sen-

tent Français, qu'ils sachent qu'ils ne sont pas les seuls », répond-il, tout en promouvant malgré son emportement « le respect mutuel ». Le conseiller malmené est à sa deuxième expérience. En 2019, il s'était fait tirer sa cravate dans tous les sens au même endroit. Les membres de la délégation d'Azali ont emprunté une autre sortie par prudence. Sauf lui. Une témérité qui suscite beaucoup de questions.

Andjouza Abouheir

## POLITIQUE :

### L'appel à un « pays mort » lancé par l'opposition n'est pas suivi

*L'appel à un « pays mort » du 17 au 19 mai soutenu par la coalition de l'opposition dont le Juwa et le Ridja, a été soldé par un échec.*

**L**es forces vives des Comores qui luttent contre le régime en place avaient appelé la population à trois jours de « pays mort » dans les trois îles indépendantes. L'objectif affiché est de faire pression aux autorités en place « pour la tenue des manifestations pacifiques afin d'exiger le respect des accords de Fomboni du 17 février 2001, grâce auxquels une présidence tournante entre les îles prévoyait des élections présidentielles en 2021 au profit de l'île d'Anjouan et en 2026 pour l'île de Mohéli ».

Cette coalition de l'opposition

aura fait chou blanc puisque le mot d'ordre n'a pas été suivi. De Moroni à Mutsamudu, en passant par Fomboni, tout le monde vaquait à ses affaires, du moins le lundi 17 mai, date à partir de laquelle devait débiter le mouvement. « C'est facile quand on est en France avec sa famille, de demander aux autres de manifester. Comment est-ce qu'on va pouvoir nourrir nos familles ? Il est temps d'arrêter de nous prendre pour des moutons de Panurge », s'oppose Salim Aliddine, marchand au petit marché de Moroni.

« Ce mot d'ordre pour un pays martyre et mort du 17 au 19 mai pour demander le respect du principe de la tournante n'est pas une infraction. C'est une opinion politique qui ne s'oppose pas à notre constitution issue des accords de Fomboni ni aux textes et



engagements internationaux signés par notre pays, qui assurent aux organisations politiques et aux citoyens la liberté d'expression et d'opinion », ces explications décli-

nées dans le manifeste des partis et groupements politiques soutenant la démarche n'aura pas convaincu grand monde. Un échec qui illustre encore une fois le manque d'organi-

sation et de leadership au sein de l'opposition, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Nassuf Ben Amad

## 35ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE COI

### Imam Abdillah passe le flambeau des OPL à Laurent Amar

*A la tête du comité des Officiers Permanents de Liaison de la COI depuis mars 2020, Imam Abdillah, actuel directeur général de la coopération internationale auprès du ministère des Affaires Étrangères comorien va, dès la fin du conseil des ministres de la COI, passer le flambeau au Français Laurent Amar. Quant à la présidence du conseil assurée par le ministre Dhoïhir Dhoulkamal, elle sera reprise par son homologue français Jean-Yves Le Drian.*

**L**e 35ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien se tiendra ce mardi 18 mai par visio-conférence. En marge de ce grand rendez-vous régional, le comité des Officiers Permanents de Liaison (OPL) vont se réunir ce lundi 17 mai et mardi 18 mai pour préparer le conseil du 20 mai. A Moroni, Imam Abdillah, président du comité des OPL depuis mars 2020, va au cours de ces deux jours devoir faire son bilan et ainsi passer le flambeau à son homologue français issu de l'Île de La Réunion, Laurent Amar. Au cours de la cérémonie d'ouverture de la réuni-

on préparatoire de cette 35ème session du conseil des ministres qui a eu lieu hier, le futur ex-président des OPL de la COI salue les efforts de ceux qui ont contribué pour la réalisation des différentes missions.

Il est revenu en effet pour rappeler que c'est en 2019 que « [les] ministres, réunis à Moroni, ont fixé le cap d'une vision stratégique pour l'évolution institutionnelle de notre Organisation régionale ». « Cette nouvelle dynamique qui a pour objectif de repenser l'avenir de la COI, se nourrit des aspirations politiques et géostraté-

giques de nos Etats membres. La COI, instrument de mise en œuvre de cette vision commune, doit donc pouvoir répondre efficacement aux différents défis et aux enjeux multiples de cette zone hautement stratégique, en proie à certaines menaces d'insécurité », explique Imam Abdillah.

Après ce 35ème conseil, des remplacements seront effectués à la tête de l'institution. Le flambeau de la présidence du conseil des ministres jusqu'ici assurée par le ministre comorien des Affaires étrangères sera repris par Jean-Yves Le Drian, ministre fran-

çais de l'Europe et des Affaires étrangères et pareil pour la présidence des OPL. Fier de ce qui a été accompli pendant sa mandature, Imam Abdillah parle d'un « grand chantier, ambitieux » qui « demande plus d'investissement de la part des Etats membres et une meilleure appropriation de l'Organisation par ses représentants ».

Si le rôle premier des OPL au sein de l'organisation c'est d'assurer une responsabilité pouvant « faciliter la mise en œuvre de l'action portée par le secrétariat général dans nos pays respectifs », le désormais ex-futur pré-

sident des OPL se souvient des mesures prises dans la lutte contre le coronavirus. Il cite en effet la mise en place du plan de riposte régional lancé « dès l'apparition du premier cas dans notre espace ». « Ce plan de riposte a été un succès, grâce notamment à la proactivité des États membres et aux efforts du bras technique santé de notre organisation, l'Unité Veille Sanitaire », se félicite-t-il et espère que les successeurs vont relever les défis qui les attendent.

A.O Yazid



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssef  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar

Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## 2E ÉDITION DU CONCOURS DE LECTURE DU CORAN

# Le comité de soutien du candidat de Mbeni réclame un remboursement des SMS

24 heures après de la tenue de la finale du concours de lecture du saint Coran organisé par l'association des lecteurs comoriens, en partenariat avec Comores Télécom et Ortc, un comité de soutien du candidat Mohamed Chakir (T4), natif de M'beni, monte au créneau. Après avoir retiré son candidat de la finale, suite à d'éventuelles « fraudes », il réclame un remboursement des SMS et décidé d'aller jusqu'au bout.



Le comité de soutien du candidat Mohamed Chakir, un des trois finalistes de la 2e édition du concours du Coran organisé par l'association des lecteurs comoriens en partenariat avec Comores Télécom et Ortc, dénonce ce qu'il appelle « fraudes » et « mépris » des organisateurs. Elarif Djoumoi Mmadi, président de ce comité pointe du doigt Comores Telecom d'avoir tout fait pour orchestrer cette tentative de dés-

tabilisation de leur candidat. « Le vote par SMS qui devrait être clos officiellement le samedi à 9h est repoussé jusqu'à 11h sans que ni moi ni le candidat ne soyons informés. C'était une grave erreur de la part des organisateurs, déplore-t-il. D'ailleurs, le président de

l'association des lecteurs comoriens Idjabou Bacar, a bel et bien avoué cette erreur à lorsqu'il s'est présenté à M'beni pour nous voir afin de trouver une solution pour que le candidat participe à la finale ». Une option rejetée par le comité de soutien.

Après toutes ces explications, le comité en question, qui a décidé de retirer le candidat de la compétition réclame en présence du maire de la commune de Hamahamet Nyuma Msiru Salim Hassane, un remboursement de plus de 16 000 SMS. « Nous

irons jusqu'au bout », dit-t-il, en révélant qu'un avocat et un huissier de justice sont déjà engagés pour réclamer leur droit. Il appelle enfin les ulémas de prendre leur responsabilité pour que de tels actes ne se reproduisent plus dans le pays.

Du côté de Comores Telecom et Ortc, on refuse tout commentaire, car l'affaire est déjà portée en justice. « Le concours est organisé par l'association des lecteurs comoriens du Coran, c'est à eux de répondre. Comores Telecom et Ortc, nous ne sommes que des partenaires », indique Natoif Mohamed, le chef de département Marketing chez Comores Télécom. « L'association va faire un bilan d'ici peu. Je reste persuadé que toutes ces inquiétudes seront révélées et la vérité éclatera », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

## TOURNOI DE SCRABBLE À MOHÉLI

## Madi Hirachi a décroché le trophée

La finale du tournoi de scrabble qui a été ouvert au milieu du mois de ramadan à Nioumachoi et qui avait mobilisé de nombreux amateurs, tous âges confondus, la communauté de cette localité au Sud de Mohéli s'est jouée samedi dernier lendemain de l'Aïd Elfitr. C'est Madi Hirachi qui a décroché le trophée.

Comme prévu la finale du tournoi de scrabble organisé à Nioumachoi a eu lieu samedi 15 mai dernier, sur la place publique de Chouadjou. Le champion Madi Hirachi a obtenu 203 points devant Cheikh Nourdine 144 points, Mohamed Faouzi 134 points et Faik Said 106 points.

Un discours d'ouverture du jeu de la finale a été, à cette occasion, prononcé par le doyen de la fédération de scrabble Monsieur Hidafi Abdourahmane et s'est focalisé sur l'éducation dans tous ses aspects. C'est un tournoi, pour rappel, qui a été organisé par la fédération de scrabble de Nioumachoi en collaboration avec le CLAC (Centre de lecture et d'animation culturelle) de la même localité dans le but, selon les

doyens Cheikh Nourdine et Hidafi Abdourahmane de promouvoir la langue française (lire et écrire) à travers ce jeu.

Le tournoi avait mis en compétition 5 équipes de 20 participants sur la place publique dite « Mawa mema » du quartier Chouadjou et s'est déroulé dans une ambiance si chaudement amicale. Des attestations de participation et d'honneur ont été délivrées par le CLAC.

La compétition a débuté le 7 mai par les quarts de finale. La demi-finale étant le mardi 11 et mercredi 12 mai à l'issue de la quelle 3 équipes ont été retenues et il y avait eu, selon les organisateurs, du repêchage selon le nombre des points obtenus.

« Aucun incident n'a été signalé et je lance un appel aux filles qui pratiquent le football d'être jalouse de ce jeu, il n'est jamais trop tard car l'âge des joueurs varie entre 16 et 50 ans » indique Cheikh Nourdine qui précisera ensuite qu'un atelier d'initiation est prévu au mois de dhulhedj (vers juillet) pour mieux préparer la deuxième édition.

Riwad



Le gagnant du trophée du concours de Scrabble.

### COMMUNIQUE

Suite à la préparation de la fête de l'Eid Elfitr, Le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) vient de proroger la date de dépôt et d'ouverture des offres relatives à l'acquisition des matériels informatiques destinés à l'UCCIA. La date limite de dépôt des offres est programmé le **20 mai 2021 à 14H 00** au secrétariat du PIDC. L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de conférence du PIDC, le **20 mai 2021 à 14H 30min**.

Ainsi, noter que la soumission des offres est seulement par voie physique à la même adresse. Tout dossier venant après l'heure de dépôt des offres, sera écarté à l'évaluation.

Lancé, le 18 mai 2021

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## FOOTBALL / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :

# Stéphane Aboutoïhi nommé nouveau Secrétaire général de la Ffc

Une centaine des délégués sportifs, représentant les ligues insulaires, ont pris part à l'assemblée générale extraordinaire, organisée par la Fédération de Football des Comores (Ffc) à Moroni le week-end. Au menu, entre autres, la confirmation du nouveau secrétaire général de la Ffc, l'amendement des statuts, la mise en place des commissions juridictionnelles, la réfection du terrain de l'académie nationale. L'approbation a été faite par acclamation.

La Ffc a tenu une assemblée générale extraordinaire le dimanche 16 mai 2021 à Moroni, en présence des délégués footballistiques, venus de Moili, Ndzouani et de Ngazidja. Dans un climat serein et ouvert, l'ordre du jour a été passé aisément en revue. Les divers échanges se sont révélés fructueux, le nouveau secrétaire général a été présenté à l'assistance. A titre d'information, pour parvenir à cette ultime et réconfortante étape, plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un examen approfondi. Sur les sept candidatures retenues, après entretien

devant une commission technique et d'analyse, constituée par des techniciens locaux et de la Fédération internationale de Football Association (Fifa), trois ont été soumises à l'appréciation du comité exécutif de la Ffc.

Stéphane Aboutoïhi a su retenir l'attention de l'honorable assistance. Il devient alors le nouveau secrétaire général de la Ffc et l'annonce a été bien accueillie par l'assemblée générale. « Pour arriver à cette conclusion objective, nous avons suivi une procédure classique : appel à candidatures international, consultation des dossiers par l'émissaire de la Fifa, et un entretien. L'implication de notre partenaire international était primordiale pour la crédibilité du processus enclenché », explique Said Ali Saïd Athoumani, président de la Ffc. Comment Stéphane Aboutoïhi, actuellement directeur commercial de la société Telma, va-t-il s'en sortir par rapport à sa nouvelle responsabilité ? « Il a fait son choix, certainement après un entretien avec son patron. Il a choisi de servir le football. Bientôt, il entrera en fonction », conclut notre interlocuteur.



Les autres points, notamment la modification de certains articles des statuts de la Ffc, la constitution des Commissions nationales de Recours et d'Ethique, la rénovation de la pelouse du terrain du Centre de Formation de Mitsamiouli en gazon naturel, n'ont pas fait l'objet d'un débat houleux. « Je rappelle que pour faire partie d'une des

Commissions juridictionnelles, il faut être un juriste. En revanche, la Commission d'Audit, de Contrôle et de la Conformité, c'est statutaire », éclaircit le patron de la Ffc. Avant l'allocution de clôture, toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité par acclamation.

Homme de terrain et technicien pragmatique, il a fait ses

épreuves au Volcan Club de Moroni, l'une des équipes (D1) phare de l'Archipel aux îles de la Lune, avant d'être intégré dans la plus haute instance technique de la Ffc, au titre de directeur technique national. Interrogé sur cette promotion d>Aboutoïhi, un délégué de la ligue de Ndzouani apporte un témoignage émouvant : « Je connais Stéphane Aboutoïhi. C'est un bon encadreur technique. Il dit ce qu'il fait, et fais ce qu'il dit. Avec son bagage pédagogique et son expérience des dossiers administratifs, je pense qu'il ne décevra pas. Je lui souhaite bonne chance ». Lancé par la haute instance de la discipline, le président de l'Amitié Sportive des Comores (Amisco), Stéphane Aboutoïhi occupe désormais la place d'Ahamadi Saïd Ali, successeur intérimaire d'Alifeni Djamalédine au poste de secrétaire général de la Ffc, dont le contrat est arrivé à terme.

Gondet Bm



En partenariat avec



## SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET (RELANCE)

N°COI/EMPC/AO/2020/006/007

### RECRUTEMENT DE FIRMES POUR UNE CONSULTANCE EN SOUTIEN A L'INITIATIVE DE LA COI EN FAVEUR DE LA CONNECTIVITE REGIONALE

1. Le Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement du gouvernement du Japon pour mettre en oeuvre un projet d'« accroissement de la connectivité maritime dans le Sud-Ouest de l'océan Indien », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer deux prestations :

- Développement d'un service de données sur le transport maritime et le commerce pour les parties prenantes de la région Sud-Ouest de l'océan Indien
- Soutien technique pour l'établissement d'un « guichet unique maritime » pour la région du Sud-Ouest de l'océan Indien

2. Le présent avis est effectué afin de recruter une ou deux firme(s) pour mener les prestations précitées.

3. La COI invite les firmes disposant des expertises : (i) sur les services des données sur le transport maritime et le commerce et / ou (ii) sur le soutien technique pour l'établissement d'un guichet unique maritime à manifester leur intérêt pour une ou les deux prestation(s) en envoyant toutes les informations les concernant : présentation de la firme, références concernant l'exécution de contrats similaires et toute la documentation permettant de

soutenir la candidature.

4. Une demande de proposition officielle sera adressée aux firmes sélectionnées après évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse de la COI mentionnée ci-dessous ou envoyées par email aux adresses : raj.mohabeer@coi-ioc.org ; innocent.miada@coi-ioc.org au plus tard **le 27 mai 2021 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour développer un service de données sur le transport maritime et le commerce pour les parties prenantes de la région Sud-Ouest de l'océan Indien** » - N°COI/EMPC/AO/2020/006 **et/ou la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour un soutien technique pour l'établissement d'un guichet unique maritime pour la région du Sud-Ouest de l'océan Indien** » - N°COI/EMPC/AO/2020/007

Ile Maurice, le 14 mai 2021

Commission de l'océan Indien, Service des Marchés et Contrats  
Blue Tower, 4ème étage rue de l'Institut, Ebène, Ile Maurice - Tél. : (+230) 402 61 00

## COMMISSION DE L'Océan Indien

## Les partenaires soucieux des pertes en ressources halieutiques

*La région du Sud-ouest de l'Océan Indien rencontre des pertes énormes en matière de ressources halieutiques. Ce manque à gagner inquiète les partenaires qui s'engagent à travers le programme ECO-FISH à relancer le secteur à hauteur de 28 millions d'euros sur financement de l'UE.*

Selon la Banque Mondiale, le manque à gagner de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien en matière de ressources halieutiques est de 7,5 milliards de dollars américains par année. Une perte énorme qui inquiète les principales organisations et institutions de développement de la région. Ces dernières ont réitéré leur volonté de collaborer pour tirer profit de ce potentiel. Dans un communiqué de presse en date du 13 mai dernier, l'on apprend que les entités concernées se sont réunies pour le deuxième comité de pilotage du programme ECO-FISH, au siège de la Commission de l'Océan Indien (COI), afin d'adopter les lignes directrices de leur coopération dans ce secteur pour les douze prochains mois.

La COI, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Agence du lac Tanganyika (ALT), l'Organisation de la pêche du lac Victoria (OPLV), la Commission des thons de l'Océan Indien (CTOI) et la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC) sont les institutions concernées.

Vélayoudom Mariamoutou, secrétaire général de la COI a lors de son allocution d'ouverture de cette réunion rappelé que ce partenariat, promu et financé par l'Union Européenne (UE) « contribuera à consolider les acquis des États de la région en faveur d'une pêche durable, génératrice de croissance et d'emplois » et que « toute notre action commune doit reposer sur le respect de nos diversités et la recherche constante de complémentarités. Elle doit aussi promouvoir un authentique esprit de partage et de solidarité qui

constituent des valeurs cardinales dans notre mission collective de coopération ».

Si les partenaires s'unissent pour promouvoir la pêche durable à travers ce programme ECOFISH depuis juillet 2018, ce deuxième comité de pilotage a permis d'apprécier les réalisations dudit programme à ce jour. Et c'est la raison pour laquelle Geza Strammer, chef de la coopération de la délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles insiste sur le fait de « tirer des leçons des défis qui nous ont contraints à limiter nos activités et avancer des propositions qui nous permettront de faire face à la pandémie pour atteindre nos objectifs envers nos bénéficiaires ». Conscients de l'impact causé par la Covid-19, le comité incite, par la voix de Motseki Hlatshwayo, président en exercice du comité de pilotage d'ECOFISH, « les parties prenantes à trouver des moyens innovants pour assurer la continuité des activités, car la Covid-19 ne partira pas de si tôt ».

Lors de cette réunion du comité, l'assistance a, pour



relancer et promouvoir le secteur, évoquer l'état des lieux des opportunités et des défis des pays cibles du programme en matière de pêche, la mise en place d'outils pour une prise de décisions plus avisées en termes de protection et d'exploitation des ressources de la région, et la relance du Programme régional de surveillance des pêches afin de lutter contre la pêche illégale. « Au niveau des communautés de la région, ECOFISH se félicite d'avoir identifié et soutenu neuf initiatives de démonstration par des subventions s'élevant à

plus de sept millions d'euros. Ces projets incluent des actions de soutien à l'autonomisation économique des pêcheurs, outre les efforts visant à promouvoir la pêche artisanale », poursuit le communiqué. Le programme ECOFISH, qui devrait se poursuivre jusqu'en septembre 2024, bénéficie d'un financement de 28 millions d'euros de l'UE et on prochain comité de pilotage sera présidé par la COMESA.

**Kamal Gamal**



## Le Gouvernement de l'Union des Comores collabore avec IFC pour renforcer le climat des affaires

Moroni, le 06 Mai 2021

Le Gouvernement de l'Union des Comores, représenté par le ministère de l'Économie, des Investissements et de l'Énergie, Chargé de l'Intégration Économique, du Tourisme et de l'Artisanat, a signé aujourd'hui avec la Société financière internationale (IFC) un mémorandum d'entente en vue d'un potentiel programme de réformes du climat des affaires et d'appuis ciblés à l'économie.

La signature du mémorandum permettra au Gouvernement et à IFC d'identifier les axes de collaboration visant à mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'amélioration du climat des investissements et soutenir le développement des secteurs majeurs du tourisme, de l'agro-industrie et de la finance.

La possibilité de mise en œuvre de partenariats publics privés (PPP), dans différents secteurs de l'économie comorienne, sera également étudiée.

"Fortement convaincu que les opérateurs économiques demeurent des acteurs clefs pour atteindre l'émergence à l'horizon 2030, le gouvernement comorien entend œuvrer pour l'assainissement du milieu des affaires et ainsi faciliter toutes les initiatives d'investissements. La signature de ce mémorandum entre par conséquent dans le cadre de la politique économique et d'investissements, dégagée dans le Plan Comores Emergents (Pce) en 2030" a détaillé le ministre de l'économie et des investissements, Houmed M'Saidié.

L'objectif de ce partenariat est de renforcer le développement du sec-

teur privé aux Comores afin d'encourager les investissements nationaux et étrangers, créer des emplois et favoriser une croissance économique inclusive et durable.

« IFC est engagée à soutenir le gouvernement comorien dans ses efforts pour créer un climat favorable aux affaires et développer un secteur privé fort et dynamique, ce qui est essentiel pour créer de nouvelles opportunités d'investissements et d'emplois, particulièrement en cette période de reprise économique après la pandémie de Covid-19, » a déclaré Marcelle Ayo, Représentante Pays d'IFC pour les Comores.

Les discussions entreprises sous l'égide de ce mémorandum d'entente restent d'ordre préparatoire et n'engagent pour le moment ni le gouvernement, ni IFC dans la formalisation d'un accord de programme ou de tout autre engagement à l'issue des discussions.

### À propos d'IFC

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 2020, elle a investi 22 milliards de dollars dans des sociétés privées et dans des institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pour de plus amples informations, consulter le site [www.ifc.org](http://www.ifc.org).